

## Chronique Communale

**Cela s'est passé en 1812 :                      Ordre de planter des betteraves sucrières**

Les conséquences du blocus continental, bloquant l'arrivée des bateaux vers la France ont évidemment eu des effets sur les approvisionnements du sucre. A cette époque le sucre était produit uniquement avec la canne à sucre cultivée dans les Antilles

En 1811, le ministre Montalivet présente à Napoléon un pain de sucre fabriqué avec de la betterave ; Napoléon est conquis et ordonne, par décret, la plantation de betteraves sucrières.

Un arrêté du 16 avril 1812 oblige les cultivateurs à planter des betteraves sucrières, avec l'indication des volumes à produire selon l'importance de leurs surfaces cultivables. Cette mesure a participé à l'expansion des cultures betteravières, grande richesse des cultures du Nord.

La création des râperies date de cette époque. (Endroit où l'on râpe les betteraves à sucre). Depuis, les sucreries ont remplacé le travail des râperies.

Document handwritten in cursive, dated 1812. It appears to be a list or ledger related to the sugar beet planting order. The text is mostly illegible due to the cursive script and fading. At the bottom, it is signed 'Montalivet' and dated 'le 16 avril 1812'.